



Association Sportive Automobile "87"



RALLYE REGIONAL AUTOMOBILE 87



LES MONTS DE BLOND

LES 27 & 28 Septembre 2008

REGLEMENT PARTICULIER



Monts de BLOND

Coupe de France des Rallyes 2008



Championnat 2008
Comité régional du Sport
Automobile LIMOUSIN

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des Rallyes Français

LISTE DES ADRESSES

Organisation et secrétariat

A.S.A. 87
370 rue François Perrin
87000 LIMOGES
Tel , fax : 05.55.43.89.84 – 06.08.33.86.27.
E : mail : rd 87@wanadoo.fr – Site asa-87.com

Comité d'Organisation

A.S.A. 87
370 Rue François Perrin
87000 LIMOGES

Tel, Fax : 05.55.43.89.84 – 06.08.33.86.27.
E : mail : rd 87@wanadoo.fr – Site asa-87.com.

Accueil des Officiels

Samedi 27 Septembre 2008 de 9 h00 à 13 h00
Mairie de CIEUX

Vérifications Administratives.

Petite salles de Cieux

Vérifications techniques.

Entrée Parking

DIRECTION de COURSE
Collège Commissaires Sportifs

Salle des fêtes.

Remise des prix Salle des Fêtes de CIEUX *

PROGRAMME

Lundi 04 AOÛT 2008

- * Parution du règlement
- * Ouverture des Engagements

* **Lundi 15 SEPTEMBRE 2008**

- * Clôture des Engagements)

* **Samedi 27 SEPTEMBRE 2008**

- * Publication du carnet d'itinéraire.(road-book)
- * Le Carnet d'itinéraire sera disponible a la Petite salle des Fêtes de CIEUX
- * Publication de la liste des engagés.
- * Attribution des numéros de départ.

• **Samedi 27 Septembre 2007**

• **Vérifications Administratives.**

Vérifications administratives de 09h 00 à 13h00 Salle des Fêtes de Cieux

- < Vérifications Techniques de 09 h 10 à 13 H 10. Parking

< 1ère Réunion du Collège des commissaires Sportifs à 13 h 00 à la salle des fêtes.

- < Affichage des équipages admis à prendre le départ et ordre des départs à 13 h 15.

Parc Fermé de départ : Place de la Mairie

< Départ de l'étape à 15 h 30.

< Arrivée de l'étape à 22h 30

Affichage des résultats 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

Parc Fermé : Place Municipale

Vérifications finales

- **Garage RENAULT CIEUX**

Dimanche 28 Septembre 2008

- **Remise des Prix le 28 Septembre 2008**
- **à 10 h 30**

Article : 1 : Organisation :

L'association Sportive 87 organise le
RALLYE des Monts de Blond les 27 & 28 Septembre 2008
Le présent règlement a été enregistré à la FFSA
Sous le N° **R 217** en date du : **05 Mai 2008**

Comité d'Organisation

Président : Florence PATIER

Vice président : jean Michel BRIAT
Secrétaire : Dominique LIEVRE

Trésorier : Gilles LUCQUIAUD
Membres : Delphine FLACASSIER
Frédéric SENAMAUD
Gabriel MAURIN
J.P. FLACASSIER
Eric BOURDACHE
Eric FAURE
Fabien CHABANTE

Permanence du Rallye

De la date d'ouverture des engagements, jusqu'au vendredi 28
Septembre 2007

A . S . A . 87

370 rue François PERRIN - 87000 LIMOGES
Tel-Fax 05 55 43 89 84 ou 06 08 33 86 27

Du samedi 27 Septembre 2008 à 7 h 00
au Dimanche 28 Septembre 2008 à 12 h 00

Organisateur technique

MAIRIE DE CIEUX

1.1 – Officiels :

Collège des Commissaires sportifs :

Président : Maryse THOMAS lic : 3123 – '0416

Membres : Cathy MAURIN lic : 161359 – 17-22
Renée JECKER lic : 11119 – 1004

Direction de Course :

Directeur : Joseph LORRE lic : 10395 – 12-02
Adjoints : Roger DESMOULINS lic : 04799 – 17-22
Jaque POINOT lic : 5558 - 1101

Direction de Course Délégué ES:

Adjoint à la direction de course délégué ES :

Directeur ES : Bernard GALARD lic : 4608 - 0914
Adjoint GRAMATICAUD lic : 4814 - 11-24
Directeur ES : Laurent TEILLARD lic : 10182 - 1706
Adjoint Michel VAURIE lic : 1059 - 1706

Mise en place : Eric BOURDACHE lic : 30260 – 1722
Délégué Parcs : Jean-Pierre FLACASSIER lic : 36959 -1722

COMMISSAIRES SPORTIFS Délégués ES

Claudie SIALELLI lic : 55586 – 17-06
Daniel AUPETIT lic : 21003 – 17-22
JF GARGUELLE lic : 20890 - 17-21

Commissaires Techniques

Responsable Jean-Louis BOSC lic : 14848 - 08-14
Cédric DAURAT lic : 111570 - 17-22
Marcel TOURTE lic : 20761 - 17-22
Jean-Claude DUSSOUBS lic : 51192 - 10-14

Chargés des relations avec les Concurrents

Roland LAVERGNE lic : 7041– 17-06
Hubert MILLET-LAGE lic : 8505 - 17-14

Médecin Chef : Blaise BENDO

Docteur/ Gaston SOW-OUAKARA

Chronométrateurs.

Responsable :

Colette DELMOND - DESMOULINS lic 48038 – 17-22
Alain BASTIER lic : 12954 –17-08
Jean Christophe PIERRE lic : 10896 –09-07
Joëlle FAURY lic 161358 – 17-22
Jean-Luc BERTRAND lic 30643– 12-09
Marie Louise JARRAUD Lic :131383 -1714

Commissaire Chargé des parcs

Raymond GIBEAULT lic : 16492 - 17-22

Chargé de la mise en place, et Commissaires

Dominique LIEVRE lic : 156521 - 1722

Jean-Pierre FLACASSIER lic : 36959 - 1722

Avec la participation des commissaires

Du Comité Régional Limousin et des Comités limitrophes

Permanence du Rallye

De la date d'ouverture des engagements, jusqu'au vendredi 26
septembre 2008

A . S . A . 87

370 rue François PERRIN – 87000 LIMOGES
Tel-Fax : 05 55 43 89 84 ou Port : 06 08 33 86 27

Tableau d'affichage Officiel :

Pendant toute la durée du rallye
Salle des Fêtes et Parc

1.2 – Eligibilité.

Le rallye des MONTS de BLOND Compte pour :

- La coupe de France des Rallye 2008
- Le Championnat du Comité du Limousin 2008

1.3 Vérifications.

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le samedi 27 Septembre 2008.

Vérifications administratives de 09 h à 13h : Salle des Fêtes de Cieux

Vérifications techniques : de 09h10 à 13h10 : Parking

Vérifications finales éventuelles seront effectuées :

Garage VISCAT

Taux horaire de la main d'oeuvre **45 € TTC**

Article 2 – ASSURANCE

Conforme au règlement standard FFSA. Des rallyes

Article 3 .CONCURRENTS et PILOTES.

3.1 – Demande d'engagement –inscription

3.1.5 -Toute personne qui désire participer au Rallye des **Monts de Blond**. Doit adresser au secrétariat du rallye la demande la demande D'engagement dûment complétée, avant le Lundi 15 Septembre 2008 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10 - Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures.

3.1.1 - Concurrents admis

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes.

3.1.11.1 – Droits d'engagement

Les droits d'engagements sont ainsi fixés :

Avec publicité facultative des organisateurs 220 €

Sans la publicité facultative des organisateurs 440 €

Pour les pilotes de L'ASA « 87 ». 180 €

3.1.12 – La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.2 – Equipages.

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

3.3 – Ordre de départs.

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 4 – VOITURES ET EQUIPEMENT

4.1 – Voitures admis

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

4.2 – Pneumatiques : réglementation de l'utilisation des Pneumatiques.

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Tableau d'affichage pour information

Parc Fermé et Regroupement

pour des raisons de sécurité , le stationnement et l'assistance des voitures sont **strictement interdits** en dehors des zones d'assistance autorisées indiquées Au carnet d'itinéraire.

Les temps d'assistance dans les zones autorisées sont inclus dans les temps impartis en tenant compte. de moyennes de vitesse raisonnables à respecter sur les secteur de liaison.

Ces temps figurent pour information sur l'annexe itinéraire et seront indiqués sur les carnets de bord..

4.3.2.3 – Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes.

Article 4.3.3 La mise hors course prévue du règlement standard sera strictement appliqué.

Article 5 – PUBLICITE.

Les publicités obligatoires et facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier sauf accord préalable des organisateurs, la **pose de tout support publicitaire sur le parcours du Rallye et à proximité immédiate est strictement Interdite. Toute action publicitaire ou de forme S'appuyant sur l'image de marque du "Rallye des Monts de Blond" devra être autorisée par les organisateurs**

Article 6 – SITE et INFRASTRUCTURES

6. - Description

Le Rallye des Monts de Blond représente un Parcours de 58.600 Km. Il est divisé en 1 étape et 3 sections d'une longueur de : 43,800 Km
Les épreuves spéciales sont :

- ES 1LAVAUD.....6,700Km
- ES 2CHAMBORET.....7,900Km
- ES 3 LAVAUD.....6,700Km
- ES 4CHAMBORET.....7,900Km
- ES 5 ... LAVAUD.....6,700Km
- ES 6CHAMBORET.....7,900Km

L'itinéraire figure dans l'annexe ITINERAIRE

6.2 - Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

6.2.6 - Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du code de la route

Le nombre de passage en reconnaissance est limité **à 4 passages maximum.**

Les reconnaissances sont autorisées :

Samedi 27 Septembre 2008

et pour des exceptions contacter L'ASA.

Des contrôles seront mis en place par l'organisation

4.3 - Assistance

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

6.3 – Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

6.4 – Circulation

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 7 – DEROULEMENT du RALLYE

7.1 – Départ

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

7.2 – Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7.2.11 Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Chefs de poste : < chasubles>
- Commissaires : combinaisons blanche
- Officiels : < chasubles>

7.3 – Contrôle de passage (CP), contrôle Horaire (CH) EXCLUSION

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

7.4 – Contrôle de regroupement

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

7.5 – Epreuves spéciales (ES)

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

7.6 – Parc Fermé

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 8 –RECLAMATIONS , APPELS.

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 9 – CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 10 – PRIX et COUPES

Les prix se répartissent comme suit selon le classement

Général final **et ne sont pas cumulables**. Sauf le Scratch

Classement Général

1er	300 €
2 ^{ème}	210 €
3 ^{ème}	110 €
TOTAL	690 €

Classement Groupe

1 ^{er}	220 €	si plus de 3 partants
1 ^{er}	110 €	si moins de 3 partants
2 ^{ème}	120 €	si plus de 3 partants
3 ^{ème}	70€	si plus de 10 partants
Total	2200 €	

Classement Classe

1 ^{er}	220€	si plus de 5 partants
1 ^{er}	100 €	si moins de 3 partants
2 ^{ème}	110€	si plus de 5 partants
3 ^{ème}	60 €	si plus de 10 partants
Total	7040 €	

Classement équipage Féminin

1ère	190 €
------------	-------

Total des prix distribuables : 9820 €

Coupes : des coupes récompenseront :

- Les trois premier de scratch
- les vainqueurs de groupe
- Les vainqueurs de classe

5 Commissaires de route (tirage au sort)

Les coupes ne sont pas cumulables.

La remise des prix se déroulera le dimanche 28
Septembre à 10 h 30 à la salle des Fêtes.

NOTE IMPORTANTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES CONCURRENTS

C'est grâce à la compréhension des municipalités et des habitants des communes traversées par le rallye

Que l'Association Sportive Automobile « 87 » peut organiser pour vous,
Le 5ème RALLYE REGIONAL AUTOMOBILE LES MONTS de BLOND

C'est par ailleurs grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable
Que vous saurez adopter durant les reconnaissances du parcours
Que la pérennité de cette épreuve pourra être assurée.

Aussi, nous vous demandons expressément de respecter la sécurité
Et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent
Et de suivre très scrupuleusement les règles de la circulation
Et du code de la route, notamment sur les routes fréquentées par des enfants allant
Ou revenant de l'école et par des véhicules agricoles.

PENDANT LES RECONNAISSANCES

**Nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse
Conformément au code de la route.**

Les reconnaissances de nuit sont RIGOREUSEMENT INTERDITES

Toutes les voitures devront être munies de silencieux efficaces
FRANCE AUTO - SPECIAL REGLEMENTATION 2008
4 Passages Maximum, des contrôles sera effectués.

**Le départ sera refusé à tout concurrent pris en infraction au régime des
reconnaissances sans qu'il puisse pour autant pouvoir prétendre au remboursement
des droits d'engagement.**

Il vous est demandé également, lors des reconnaissances et durant l'épreuve,
De veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement ;
Vous voudrez bien le rappeler à vos équipes d'assistance.

Nous comptons sur votre compréhension et votre discipline ;
De l'élégance de votre attitude et de votre comportement responsable
Dépend l'avenir des rallyes. Soyez-en remerciés.

LE PRESIDENT.

ATTENTION :

Il n'y aura pas de confirmation d'engagement ni de convocation pour les vérifications.

Horaires des Vérifications le Samedi 27 Septembre 2008 :

Groupe N & FN : 09 h à 13 h Groupe A & FA – GT : 10 h 30 à 12 h Groupe F2000 : 10 h à 13h

